

Les subsides

M. Bosley: Le député sait-il que l'avis de motion déposé par le ministre hier en vue de créer le comité exclut toute possibilité que celui-ci traite de questions fiscales et financières?

● (1710)

M. Flis: Oui, monsieur le Président, j'en suis conscient. Or, comme le sait le député, nous pouvons, du consentement unanime de la Chambre, prendre toutes les mesures que nous tenons à prendre.

M. Bosley: Monsieur le Président, le député pourrait-il dire à la Chambre si, à défaut du consentement unanime, un député, de quelque parti que ce soit, proposait un amendement visant à inclure dans le mandat les questions fiscales, y compris celle des stimulants fiscaux, il approuverait cet amendement de façon que les questions qu'il a soulevées soient étudiées, que cet amendement soit adopté ou non à l'unanimité?

M. Flis: Monsieur le Président, c'est une question hypothétique. D'abord, je voudrais voir l'amendement et en peser les conséquences avant de me prononcer.

M. McLean: Ce matin, alors que le ministre était à la Chambre, monsieur le Président, je lui ai demandé si la question des stimulants fiscaux ne devrait pas faire clairement partie du mandat du comité. Il a alors déposé des documents d'information à ce sujet, en disant qu'il allait s'occuper de la question. Aujourd'hui, à l'heure du lunch, le ministre a rencontré les dirigeants de la Coalition des organisations nationales volontaires qui participent à une conférence. Ils lui ont réitéré que les travaux du groupe d'étude seraient sérieusement compromis s'il ne pouvait entendre des témoins sur la question des stimulants fiscaux.

Le député se joindra-t-il aux membres de la Coalition des organisations nationales volontaires du Canada et à d'autres députés qui insistent pour que la question de la définition de «charité» et celle des stimulants fiscaux soient étudiées? Quand le député a dit: «Nous ne voulons pas d'aumônes», j'ai trouvé que la question des stimulants fiscaux s'accordait avec ce qu'il nous a signalé à la Chambre. Par conséquent, va-t-il à son tour présenter ces instances au ministre?

M. Flis: Monsieur le Président, le député me connaît très bien puisque nous avons siégé ensemble à de nombreux comités. Je suis toujours prêt à soutenir une proposition ou une recommandation acceptable. Cependant, je n'étais pas là ce matin. J'assistais à la séance du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et je n'ai donc pas suivi le débat. Je n'ai pas entendu ce que le ministre a déclaré au sujet des organismes bénévoles nationaux. Je préfère lire son discours et prendre connaissance de l'échange qui a eu lieu avant de donner une réponse complète.

M. Fisher: Monsieur le Président, j'ai une autre brève remarque à faire et une dernière question à poser. J'ai fait remarquer tout à l'heure que le secteur bénévole et le gouvernement fédéral avaient travaillé la main dans la main dans le cadre des programmes de logement et de multiculturalisme. Le député a fait allusion aux programmes à l'intention des personnes du troisième âge. Je vois que madame le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) est présente. Je voudrais lui dire que le programme Horizons Nouveaux étend ces principes aux personnes du troisième âge et leur

donne l'occasion de participer à des projets communautaires avec le gouvernement fédéral. Le député pourrait-il nous faire part de certaines expériences qu'il a vécues dans sa circonscription?

M. Flis: Oui, monsieur le Président, je n'ai pas eu le temps d'en parler auparavant et je suis heureux que le député m'en donne l'occasion maintenant.

Samedi dernier, je me suis entretenu, à l'Église Saint-Jeanne-D'Arc de ma circonscription, avec le groupe UMAT Katolik Indonesia, un club de personnes âgées d'Indonésie. Il y avait 300 personnes âgées présentes, qui s'occupent activement, entre autres, de la construction d'un centre pour personnes du troisième âge, grâce à l'aide de la SCHL. Comme il ne reste aucun terrain disponible pour la construction dans la circonscription de Parkdale-High Park, ces personnes veulent construire le centre à Mississauga.

Il y a d'autres exemples excellents, monsieur le Président. Nous avons dans notre circonscription le foyer Copernicus, qui a été construit de concert avec le gouvernement fédéral, par l'entremise de la SCHL, et la collectivité polonaise des environs. Ce projet consiste en deux phases. La première consiste en des logements où les personnes du troisième âge pourront vivre seules et s'occuper d'elles-mêmes. Elles ont des appartements où elles peuvent faire la cuisine et vivre indépendantes. En vieillissant, ces personnes pourront passer à la phase II du foyer Copernicus, où se trouve un centre de soins et toutes sortes de programmes d'aide destinés aux vieillards. Voilà encore un excellent exemple de ce qu'une communauté peut faire avec l'aide du gouvernement.

Les Canadiens d'origine lithuanienne ont construit un foyer pour vieillards sur Bloor Street, à Parkdale-High Park. Il était déjà complet avant même que la construction en soit terminée, grâce encore une fois à l'aide que le gouvernement leur a fournie par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux termes de l'article 56.1 de la loi. Je demande donc instamment au ministre qui est chargé de cette société de l'autoriser à financer d'abord et avant tout les foyers de vieillards puisqu'il y a déjà une association qui s'occupe de cette question là-bas. Elle connaît les besoins des vieillards. Grâce à ce centre, elle connaît bien les antécédents linguistiques et culturels de ces groupes de citoyens qui ont leurs propres habitudes sur le plan alimentaire et ainsi de suite. Mais elle ne fait pas de discrimination à l'endroit des Canadiens d'origine différentes qui peuvent tous venir vivre dans ce foyer s'ils le veulent. Les Ukrainiens ont eu aussi des foyers de ce genre.

En réponse à la question du député de Mississauga-Nord (M. Fisher), je rappelle que nous invitons chaleureusement les intéressés à venir voir les modèles de foyer pour vieillards à Parkdale-High Park. Peut-être qu'ils s'en inspireront pour en faire construire de semblables dans leur circonscription. Et ces foyers ont vu le jour grâce au dévouement et au travail de ces groupes ethniques bénévoles qui ont collaboré étroitement avec le gouvernement fédéral. Malheureusement, monsieur le Président, je suis bien obligé d'admettre que le gouvernement provincial, qui doit fournir à cette catégorie de citoyens des logements à prix abordables, n'a pas fait grand chose pour les aider.